

# **GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

## **COMMUNIQUÉ**

**11 avril 2003**

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-neuvième réunion à Washington le 11 avril 2003, sous la présidence de M. Fuad Siniora, Ministre des finances du Liban, assisté de M. Conrad Enill, Ministre des finances de Trinité-et-Tobago, Premier Vice-Président, et de M. Damian Ondo Mañe, Administrateur du FMI représentant le Gabon, Second Vice-Président.

La réunion des ministres a été précédée le 10 avril 2002 de la quatre-vingt et unième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. Alain Bifani, Directeur général, Ministère of Finance (Liban).

### **I. PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE**

1. Les Ministres constatent que, depuis leur dernière réunion de septembre 2002, la reprise économique mondiale est devenue beaucoup plus faible que prévu et que les perspectives demeurent très incertaines. Cette incertitude tient en grande partie à l'élargissement des déséquilibres mondiaux, au ralentissement de la croissance dans les grandes économies avancées, à l'absence de progrès dans la recherche de solutions aux problèmes structurels des grandes économies, et aux effets de l'éclatement de la bulle des prix des actifs. Cette situation a été encore aggravée par la guerre en Iraq, qui non seulement entraînera de graves conséquences pour ce pays et pour ses voisins, mais aura aussi probablement des répercussions défavorables sur les pays situés hors de la région. Les Ministres exhortent la communauté internationale à la vigilance et lui demandent instamment de se tenir prête à fournir des financements aux pays qui risquent de voir une lourde charge peser sur leur balance des paiements et l'engagent à atténuer les risques liés aux chocs sur les prix des produits de base et à la baisse des recettes du tourisme et des transferts privés. Ils notent que les petits États sont souvent très éprouvés par ces courants d'évolution adverses.

2. Les Ministres notent que cette incertitude accrue soulève des interrogations plus fondamentales en ce qui concerne la démarche multilatérale, coopérative et institutionnelle de prise de décisions, notamment de celles qui touchent à la gouvernance économique et financière. Cette démarche est plus cruciale que jamais, au vu de l'interdépendance accrue et de l'aggravation des risques mondiaux. Les Ministres souhaitent que cette démarche soit réaffirmée par un engagement clair de tous les pays et groupes de pays réunis à Washington cette semaine en faveur des objectifs économiques, financiers et de développement, et des actions requises pour y parvenir.

3. Les Ministres jugent préoccupante l'atonie persistante de la demande intérieure dans les grands pays industrialisés, dont témoignent la stagnation de la production industrielle, le ralentissement de la croissance des échanges mondiaux, le manque de dynamisme des marchés du travail et la faible reprise des investissements fixes mondiaux. Ils notent que le recul persistant des marchés boursiers mondiaux et la fragilité de la confiance des investisseurs sur les marchés de capitaux internationaux ont fait des marchés émergents des exportateurs nets de capitaux et intensifié les risques d'une pénurie de crédit. Les Ministres soulignent, à cet égard, que l'un des traits frappants de la situation économique mondiale actuelle est le fait que les États-Unis sont devenus le plus gros débiteur et importateur de capitaux.

4. Les Ministres partagent la crainte du Directeur général du FMI que, sur la base des politiques actuelles, le déficit budgétaire des États-Unis ne s'accroisse fortement dans les années à venir. Le creusement probable du déficit des transactions courantes pourrait bien avoir pour effet de détourner davantage les ressources des pays en développement. Une forte baisse du dollar pourrait entraîner une hausse marquée des taux d'intérêt, entravant ainsi la reprise de l'économie américaine, avec de graves conséquences pour les pays en développement. Les Ministres estiment qu'un rééquilibrage budgétaire à moyen terme aux États-Unis, une expansion de la demande dans la zone euro ainsi qu'une accélération des réformes structurelles, aussi bien en Europe qu'au Japon, sont essentiels pour atténuer ces risques.

5. Les Ministres constatent que les pays en développement ont fait de gros progrès dans la réforme de leur économie et l'adoption de politiques saines axées sur la croissance. Cependant, les incertitudes mondiales actuelles et l'instabilité des taux de change qui en résulte, l'extrême instabilité des flux de capitaux privés, la lenteur de la résolution des conflits dans plusieurs pays, la baisse persistante des prix des produits de base et les effets dévastateurs de la sécheresse et des maladies dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne sont autant de sujets de préoccupation.

6. Les Ministres se déclarent très préoccupés par la gravité de la situation créée en Iraq du fait de la guerre, ainsi que par les besoins humanitaires de la population civile qui en découlent et par la destruction de l'infrastructure matérielle et sociale du pays. Ils appellent l'ONU à remédier à cette situation conformément à sa charte, notamment à subvenir aux besoins humanitaires potentiellement considérables de la population irakienne, ainsi qu'à participer à la reconstruction du pays après la guerre. Les Ministres demandent également aux institutions financières internationales (IFI) de se tenir prêtes, en concertation étroite avec les Nations Unies, à jouer un rôle important en Iraq ainsi que dans les autres pays affectés.

7. Les Ministres accueillent avec satisfaction les réformes adoptées par les autorités palestiniennes en vue d'améliorer la gestion économique dans les Territoires palestiniens. Parallèlement, les Ministres réaffirment leur profonde préoccupation quant à la situation qui règne dans les Territoires, et ils appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts

pour assurer une paix durable et à aider le peuple palestinien à rebâtir les infrastructures et les institutions.

8. Dans ce climat d'incertitude géopolitique et face à l'évolution rapide de la situation, les Ministres demandent le renforcement de l'effort de coopération internationale, dont les grands piliers devraient être : i) la création d'un environnement économique et financier international stable; ii) des progrès vers la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM); iii) l'avancement des négociations commerciales multilatérales lancées à Doha, notamment sur la question de l'élimination des subventions agricoles génératrices de distorsions et des systèmes d'aide nationaux dans les pays avancés. En outre, les institutions financières internationales devraient répondre avec souplesse aux besoins des pays membres et leur fournir les concours nécessaires.

## **II. FLUX DE CAPITAUX PRIVÉS**

9. Les Ministres notent que la forte instabilité et la tendance à la baisse des flux de capitaux privés à destination des pays à marché émergent constituent des aspects inquiétants des marchés financiers internationaux. En conséquence, plusieurs de ces pays sont devenus exportateurs nets de capitaux. De plus, afin de se protéger contre l'instabilité croissante des marchés de capitaux et les chocs sur les prix des produits de base, en l'absence d'apports prévisibles des IFI, un certain nombre de pays en développement ont sensiblement accru le volume de leurs réserves au détriment de l'investissement intérieur et du financement de leur développement économique. Les Ministres engagent instamment les institutions financières internationales, ainsi que les institutions officielles des pays industrialisés, à mettre en oeuvre, conformément au Consensus de Monterrey, des mesures visant à promouvoir des apports de capitaux plus abondants et plus stables aux pays en développement et à rétablir la confiance sur les marchés de capitaux internationaux.

## **III. PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CRISES**

10. Les Ministres soulignent que, pour réussir à prévenir les crises, la surveillance du FMI devrait être centrée sur les questions macroéconomiques fondamentales et s'exercer de façon plus égale. Comme les politiques des pays industrialisés ont un impact considérable sur l'économie mondiale, le FMI devrait revoir ses politiques en matière de surveillance des pays industrialisés de manière à en accroître l'efficacité.

11. Les Ministres précisent que, outre une surveillance efficace qui encourage l'application de politiques saines, la prévention des crises exige l'apport en temps opportun de financements officiels prévisibles et suffisants, en particulier par les institutions financières internationales, à l'appui des programmes de réforme de leurs pays membres. Cela permettrait à ces pays de détenir des montants moins élevés de réserves et d'éviter un recours excessif à l'ajustement. Les Ministres soulignent que le soutien financier du FMI fait partie des avantages essentiels dont bénéficient ses pays membres en vertu des Statuts. Les Ministres demandent au FMI d'élaborer un instrument efficace de prévention des crises

permettant de remédier aux principales lacunes qui ont découragé les pays de faire appel à la ligne de crédit préventive (LCP) .

12. Les Ministres rappellent que plusieurs économies de marché émergentes ont émis des réserves quant au mécanisme proposé pour la restructuration de la dette souveraine (MRDS), tout en restant ouvertes à l'inclusion de clauses d'action collective dans les nouveaux contrats d'émission internationale d'obligations souveraines , comme l'ont démontré certains pays en développement. Ils réitèrent leur préférence pour un dispositif de restructuration de la dette facultatif et axé sur le marché, qui tienne dûment compte de la situation du pays membre concerné. Ils prennent note des progrès accomplis dans l'élaboration d'un code de bonne conduite volontaire pour la restructuration de la dette souveraine, et font remarquer qu'il nécessite la participation sans réserve des pays en développement.

#### **IV. PRODUITS DE BASE**

13. Les Ministres font observer que les exportateurs de produits de base non pétroliers souffrent de la persistance de la tendance à la baisse des prix et subissent les effets des graves chocs affectant ces derniers. Une analyse de la Banque mondiale montre que l'effet cumulé d'un choc typique peut se traduire par une baisse avoisinant 20 % du PIB. Ils appellent le FMI à réexaminer les modalités du mécanisme de financement compensatoire (MFC) pour le rendre plus accessible et l'adapter à la situation actuelle. Les Ministres prennent note des vastes travaux de la Banque mondiale sur les dispositifs de gestion du risque lié aux produits de base. Ils invitent instamment les institutions financières internationales à envisager, à titre prioritaire, de nouvelles modalités d'assistance et de soutien aux pays membres affectés par des chocs sur les prix de ces produits.

#### **V. PARTICIPATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AU PROCESSUS DE DÉCISION DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET ALLOCATION DE DTS**

14. Les Ministres notent avec satisfaction que la nécessité de faire davantage entendre la voix des pays en développement dans le processus de décision des institutions de Bretton Woods est maintenant universellement reconnue, comme l'a exprimé le consensus de Monterrey.

15. À cet égard, les Ministres réaffirment leur position selon laquelle il y a lieu, pour accroître la légitimité du FMI et de la Banque mondiale, de renforcer notablement la voix, la participation et le pouvoir de vote des pays en développement dans le processus de prise de décision de ces institutions par : i) une répartition des quotes-parts qui reflète correctement l'importance économique relative de ces pays dans l'économie mondiale; ii) un accroissement marqué du nombre de leurs voix de base en vue de restaurer leur importance par rapport au nombre total des voix attribuées au moment de la création du FMI et de la Banque mondiale. En outre, comme l'assise financière du FMI par rapport à la production, au commerce et aux flux de capitaux mondiaux s'est réduite, les Ministres appellent à une augmentation sensible des ressources financières de l'institution en vue de renforcer son rôle.

Il conviendrait d'envisager une accélération de la révision du capital et des parts d'adhésion au capital de la Banque mondiale.

16. Les Ministres réitèrent leur appel en faveur d'une allocation générale de DTS, qui favoriserait la relance de l'économie mondiale et atténuerait les craintes d'une déflation mondiale. En outre, ils engagent vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement l'allocation de DTS à caractère exceptionnel en vertu du quatrième amendement des Statuts du FMI, qui a été approuvé en 1998.

## **VI. APPLICATION DU CONSENSUS DE MONTERREY ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE MILLÉNAIRE (ODM)**

17. Les Ministres réaffirment leur attachement au Consensus de Monterrey, qui marque à leurs yeux un tournant dans la coopération économique internationale et le signe d'un nouveau partenariat dans des relations économiques internationales fondées sur le consensus.

18. Les Ministres soulignent que des mesures concrètes ont été prises pour assurer un processus de suivi efficace et concerté de l'application du consensus. Cependant, ils déplorent que les progrès dans plusieurs domaines clés, notamment les questions commerciales et l'aide publique au développement (APD), aient été lents ou inexistantes et que, dans certains cas, un recul ait pu être observé. En outre, les Ministres sont d'avis que, sur la base de la tendance actuelle, les ODM ne seront pas atteints. Ils précisent que ces objectifs ne sauraient être réalisés sans une mise en oeuvre déterminée et soutenue des stratégies et partenariats convenus par les pays développés et les pays en développement, ainsi que par les institutions financières internationales conformément aux engagements pris à Monterrey. Les Ministres notent avec préoccupation la tendance à la baisse persistante des flux d'APD et appellent les donateurs à intensifier leurs efforts dans ce domaine pour atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB fixé par l'ONU, ainsi que pour aider à la réalisation des ODM.

## **VII. INITIATIVE EN FAVEUR DES PPTE ET PROCESSUS DES DSRP**

19. Les Ministres notent que certains pays ont obtenu un important allègement de leur dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Ils déplorent toutefois que l'initiative n'atteigne pas les objectifs pour lesquels elle a été établie. Les Ministres jugent préoccupantes la lenteur avec laquelle les pays progressent vers le point d'achèvement, ainsi que les difficultés que doivent surmonter les pays admissibles pour pouvoir bénéficier d'une aide au titre de l'initiative. Ils invitent de nouveau tous les créanciers à participer à l'allègement convenu de la dette et à assumer leur part de cet allègement en tenant dûment compte de la situation particulière des pays en développement et ils insistent vivement sur l'apport de ressources suffisantes pour un relèvement du niveau de l'aide. Cependant, ils craignent que, en dépit de ce complément de concessionnalité, nombre de PPTE ne parviendront pas à ramener leur dette à un niveau soutenable. Les Ministres soulignent la nécessité de réexaminer le cadre de l'initiative PPTE, notamment les seuils sous-jacents, les projections et l'adéquation des

ressources pour assurer la viabilité de la dette au point d'achèvement. Ils engagent instamment la communauté internationale à se tenir prête à venir en aide aux pays au-delà du point d'achèvement lorsque la viabilité de leur dette est menacée.

20. Les Ministres demandent instamment que l'on aborde la question de la viabilité de la dette des pays à faible revenu autres que les PPTE et des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés.

21. Les Ministres prennent note de l'élaboration et de l'application des DSRP par les pays à faible revenu et engagent instamment les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales à aider ces pays par une action concertée afin qu'ils puissent les appliquer durablement. Les Ministres soulignent toutefois qu'il importe d'aligner la FRPC sur le dispositif des DSRP pour rendre l'aide plus efficace. Une telle démarche aurait pour effet non seulement de renforcer les stratégies de réduction de la pauvreté des pays, mais aussi d'accentuer leur prise en mains et de viabiliser l'exécution des politiques économiques.

#### **VIII. COMMERCE EXTÉRIEUR**

22. Les Ministres voient dans le commerce un mécanisme puissant grâce auquel les pays en développement pourront tirer parti de la mondialisation et qui permettra d'assurer la croissance et le recul de la pauvreté. Ils se déclarent fort préoccupés par le fait que le cycle de négociations lancé à Doha n'a toujours pas abouti au règlement des questions des subventions agricoles et des médicaments génériques et constatent que ces résultats ne cadrent pas avec les engagements pris par les pays à Monterrey. Ils appellent les pays industrialisés à faire davantage pour ouvrir leurs marchés à tous les pays en développement, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et des vêtements, ainsi qu'à éliminer les crêtes tarifaires, les subventions génératrices de distorsions, les barrières non tarifaires et les obstacles procéduraux.

23. Les Ministres sont d'avis que le succès de la Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra prochainement à Cancun, est nécessaire à un redressement durable de l'économie mondiale.

24. La prochaine réunion des Ministres du Groupe des Vingt-quatre est prévue pour le 20 septembre 2003 à Dubai.

Pièce jointe

**LISTE DES PARTICIPANTS<sup>1</sup>**  
**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE**  
**POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE**  
**DÉVELOPPEMENT**  
**SOIXANTE-NEUVIÈME RÉUNION DES MINISTRES**

Washington, 11 avril 2003

**Groupe africain :** Trevor Manuel, Afrique du Sud; Mohamed Terbeche, Algérie; Laurean W. Rutayisire, Côte d'Ivoire; M. Samba, Congo, République démocratique du; Mohamed Amr, Égypte; Ahmed Sufian, Éthiopie; Tuseno-Minu Kudiwu, Gabon; Oualalou Fathallah, Maroc; Joseph O. Sanusi, Nigéria.

**Groupe asiatique :** Bimal Jalan, Inde; Jihad Azour, Liban; Shaukat Aziz, Pakistan; Ghassan El-Rifai, République arabe syrienne; Mohammad Javad Vahaji, République islamique d'Iran; Gil S. Beltran, Philippines; Milinda Moragoda, Sri Lanka.

**Groupe latino-américain :** Leonardo Madcur, Argentine; Alexandre Tombini, Brésil; Lizardo A. Sosa L., Guatemala; Javier Guzman, Mexique; Carlos Pereyra, Pérou; Ewart Williams, Trinité-et-Tobago; Mary Dager, Venezuela.

**Observateurs :** Liqun Jin, Chine; Hamad Al-bazai, Arabie Saoudite; Amadou Boubacar Cissé, Banque islamique de développement; Rex Garcia, CEPAL; Seyyid Abdulai, Fonds de l'OPEP pour le développement.

**Invités spéciaux :** Horst Köhler, Directeur général, FMI; James Wolfensohn, Président, Banque mondiale; Heiner Flassbeck, CNUCED; Mohamed Bennouna, Groupe des 77; Eddy Lee, Organisation internationale du travail; Cristian Ossa, Organisation des Nations Unies.

**Fonds monétaire international :** A. Shakour Shaalan, Sulaiman Al-Turki, Yaga V. Reddy, Abdallah S. Alazzaz.

**Banque mondiale :** Louis Kasekende.

**Secrétariat du G-24 :** Ariel Buira

**G-24 FMI :** Patrick Cirillo, Jones Morco, Kate Jonah, Alimata Kini.

---

<sup>1</sup> Personnes assises à la table de discussion.